

Saint Projet de Salers

Gazette Communale



10^{ème} Edition - Janvier 2022



Mairie de 
Saint-Projet-de-Salers

www.st-projet-de-salers.fr

mairie.stprojetdesalers@orange.fr

Tél. 04 71 69 23 57

Fax. 04 71 69 29 07

Le mot du Maire

Chers Amis,

*Les années 2020 et 2021 ont été particulières.
Tout d'abord, elles ont été marquées par le COVID, une pandémie sans précédent puis par les élections municipales.*



Je tiens à remercier Bruno Faure, obligé de nous quitter pour assumer ses fonctions au département et à la Région, pour tout le travail qu'il a accompli en tant que conseiller.

Une pensée pour notre ami Pierre Lajarrige, ancien conseiller municipal qui avait effectué plusieurs mandats.

Je tiens à remercier le comité des fêtes qui pour cause de COVID a été mis en sommeil, l'ACCA qui joue un grand rôle auprès de l'épicerie et de l'auberge.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir une auberge qui apporte un peu voire beaucoup de dynamisme à notre bourg.

Quant aux travaux effectués, les explications vous seront données plus loin dans la gazette.

On peut souligner un grand évènement qui a lieu dans notre commune : le centenaire de Madame Justine Philippe.

La municipalité fait un grand effort pour l'épicerie, alors je vous demanderai de bien vouloir également jouer le jeu.

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, les cérémonies de vœux sont encore cette année interdites.

Je m'en excuse et vous fais part de mes meilleurs vœux, en espérant que l'année 2022 soit un peu plus facile à vivre et que vos projets de réaliseront.

Mon dernier mot est que nous soyons fiers de vivre à St Projet dans ce cadre magnifique.

Bien à vous,

Le Maire,



Pierre Lafon

Les actualités du village

L'équipe du conseil municipal

Suite aux dernières élections municipales de mars 2020, la nouvelle équipe du conseil de Saint Projet de Salers se compose comme suit :

Maire : Pierre Lafon

1^{er} adjoint : Philippe Dracon

2^{ème} adjoint : Jérémy Lasseux

Conseillers : Emilie Broquerie, Céline Chaouche, Patrick Charles, Annie Lafage, Martine Lafon, Clément Laporte, Alain Rouchy.

A noter, la démission de Bruno Faure (article suivant).



L'équipe du conseil municipal réuni en séance ((Emilie Broquerie et Annie Lafage excusées le jour de la photo).

Bruno Faure quitte le conseil municipal

Après 26 années de mandat, dont 17 de maire (successeur d'André Magne en 2000), Bruno Faure a quitté le Conseil Municipal de St Projet de Salers le 24/07/2021.

Elu conseiller régional de la région AURA et Président du Département, Bruno Faure a dû céder sa place de conseiller municipal au titre du cumul des mandats.

Il a aussi quitté le 29 juillet dernier la présidence de la communauté de commune du Pays de Salers



qu'il occupait depuis 17 ans au profit de Pierre Mennesson, maire de la commune du Fau.

Pour cette occasion, une cérémonie conviviale a été organisée par la Municipalité.

Enfouissement des lignes électriques

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques continuent d'avancer sur la commune de Saint Projet de Salers. Menées par le Syndicat d'électrification du Cantal (SDEC), ces opérations visent à fiabiliser le réseau et à limiter les pannes, notamment lors de tempêtes, orages violents, ou encore chutes de neige importantes. Ces opérations améliorent aussi la qualité paysagère de nos villages en réduisant, voire supprimant les différents poteaux et pylônes implantés.



Ainsi, après avoir enfouies les lignes dans le village de la Roierie, les équipes en charges des travaux sont aujourd'hui sur le village de Lapeyre St Dolus. C'est l'entreprise MCR qui s'occupe de ces travaux.

Pour rappel, c'était aussi via le syndicat d'électrification que nous avons modernisé nos différents points lumineux de la commune en passant d'ampoule à vapeur de mercure pour des ampoules à technologie led.

Commemoration du 11 Novembre



La commémoration du 11 Novembre 1918 devant le Monument aux Morts.

Adressage des rues du villages et lieux dits

L'adressage sur la commune de Saint Projet va voir le jour avec très prochainement la mise en place des différents panneaux de rues et numéros de maisons.

En effet, après avoir fourni les références cadastrales de chaque bâtiment, nom des habitants, etc..., il a fallu procéder à la numérotation de chaque maison. Numéro pair pour le côté droit et impair pour la gauche.

Dans un même temps, les rues, chemins, impasses de la commune ont été baptisés.

C'est donc essentiellement au sein du bourg que l'adressage apportera des modifications notoires ou bien dans des villages comme Conches, Lapeyre St Dolus ou Bonnaves car ils comportent plusieurs routes.

Pour les autres, il s'agit essentiellement d'une numérotation des maisons d'habitations autour du lieu-dit.

Ainsi, au sein du village, nous retrouverons la Route des estives qui traverse le Bourg, le chemin des pavés, le chemin des Terres, la rue du merle blanc, l'impasse de la Pissarate, l'impasse du Pont, la rue des Anciens Combattants...



Vue sur les rues du village depuis le logiciel d'adressage Guichet Adresse.

Au village de Conches, le chemin de la ferme part du bas du village en direction de la piste menant au plateau.

A Lapeyre St Dolus, la route Lacamp de Billard, le chemin de Plantade, l'impasse Lapeyre et l'impasse St Dolus desserviront les maisons du village.

Et, du côté de Bonnaves, la route des Gentianes mènera au village de la Roche et le chemin du Pont des Chèvres en direction des pâtures de la Bertrand.

Un courrier à destination des habitants vous mentionnera l'adresse exacte de votre maison d'habitation.

L'ensemble des données a été transmis aux différents services comme La Poste, service des impôts, pompiers, département, syndicat d'électrification...

Pour rappel, l'adressage de chaque maison est une évolution nécessaire dans différents domaines, notamment pour La Poste et autres livreurs, la téléphonie (Très Haut Débit) et les services de secours (pompiers, SAMU) qui arriveront plus rapidement à destination.

Le Col de Légal



Créée en 1976, la station du col de Légal était d'abord destinée à la pratique du ski alpin. Il y avait 2 téléskis.

La même année, l'auberge est construite avec les pierres du terrain. Par la suite, le domaine de ski de fond s'est ouvert, offrant des pistes sur les versants Ouest et Est.

En 1989, le ski alpin est arrêté en raison d'un enneigement variant selon les hivers rendant les investissements délicats. Depuis 1990, seul le ski de fond subsiste avec un domaine skiable de 43 km, et la pratique des raquettes à neige sur le versant des anciennes pistes de ski alpin.

En 1995, le gîte d'étape et le gîte de groupe ont vu leur apparition.

Des dizaines d'années plus tard, la station de ski de fond a fait peau neuve.

En 2010, la communauté de Communes du Pays de Salers décide la réfection des bâtiments de la station.

En effet, la station est bien connue et de très nombreux visiteurs, sportifs, randonneurs et familles d'ici ou ailleurs la fréquentent sans désemplir d'année en année.

Ce projet de restructuration est immense car il a fallu allier modernisation des bâtiments, de l'espace intérieur et architectural avec continuité et développement des activités de pleine nature

En 2017, l'ancien bâtiment est rasé, et c'est un nouvel espace de 1500m² sur 3

niveaux qui sort de terre, sur les plans de l'architecte Simon Teyssou.

Deux ans de travaux sont nécessaires pour que le centre d'hébergement et de loisirs soit ouvert au public et c'est une réussite. Le bâtiment est à la fois moderne et traditionnel, plus grand, mieux exposé, plus adapté aux attentes des clients.

Sa situation géographique est inédite et c'est un atout considérable pour la commune et ses alentours car les activités de pleine nature y sont pratiquées été comme hiver.

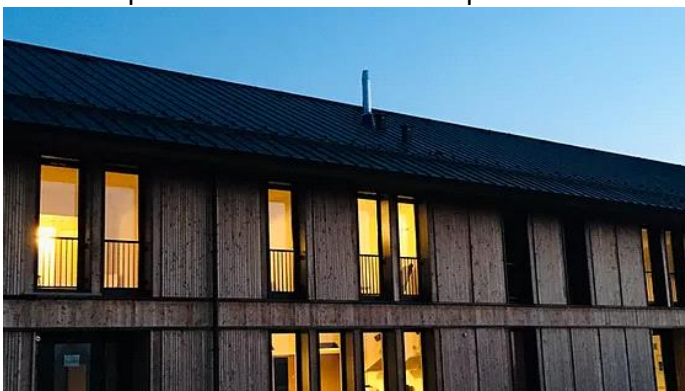
En hiver, 8 pistes de ski de fond et damées chaque jour sont praticables ainsi que 2 pistes de raquettes balisées. On peut y découvrir des pistes spécialement aménagées pour le ski nordique, seul ou accompagné par un guide, ou s'offrir une balade en attelage avec chiens de traîneaux.

En été, les randonneurs peuvent se repérer aux pistes balisées du ski pour leurs balades, emprunter le GR 400 ou la balade itinérante « Tour du Pays de Salers » pour admirer le site.

L'hébergement est ouvert toute l'année !

17 chambres individuelles et une capacité de 52 lits, avec une nouveauté : un espace détente avec sauna et jacuzzi.

Pour les repas, les clients peuvent aller à l'Auberge chez Marie Jo ou se les préparer eux-mêmes dans l'espace cuisine neuf et semi-pro.



N'hésitez pas à monter au Col de Légal rencontrer Fred et profiter de la station que nous avons grande chance d'avoir située près de chez nous.

Pour plus d'information, rendez-vous sur la page Facebook de la station et sur son site Internet.

Contact : Frédéric JEUSSET au 04.71.67.30.66. / 06.26.28.75.28.

ou par mail : contact.legal1231@gmail.com

L'auberge du Pont

L'auberge de notre commune est le résultat d'une belle initiative comme le rappelle la plaque scellée en façade.

En effet, redonner un lieu de vie et de rencontre au village et à ses habitants, redynamiser le centre bourg, offrir des services supplémentaires à la commune et créer un commerce viable et des emplois n'est pas une mince affaire.

C'est toujours un véritable challenge pour une commune rurale de décider d'un tel investissement. Beaucoup de points sont discutés, la pérennité et l'intérêt de ce type d'investissement, le suivi des travaux engagés, le recrutement de personnes capables et motivées pour la gestion etc...

Ce projet a été soutenu et cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), le Conseil régional, le Conseil Départemental et l'État.

En effet, notre commune, la vallée et ses environs méritent d'être connus et appréciés pour leur charme et la plénitude qu'ils émanent. L'auberge a ouvert ses portes mi-novembre 2019 et



l'inauguration avec les habitants de la commune a eu lieu quelques semaines après, afin que chacun fasse connaissance du nouveau lieu entièrement rénové, lieu que beaucoup ont connu du temps où Guiguite et Marie-Hélène y étaient.

De nombreux visiteurs de passage ou des habitués de la région ont déjà pu s'y restaurer ou y dormir, et les avis sont unanimes.

L'ambiance est chaleureuse et familiale, la cuisine traditionnelle est de qualité et la vue depuis la baie vitrée de la salle de restaurant est superbe en toutes saisons.

Même ressenti pour les hôtes qui ont profité des chambres spacieuses, décorées avec charme, dans lesquelles il est profitable de se reposer. Elles sont toutes 4 entièrement équipées.

L'ouverture de l'auberge a donc créé 1 emploi et un demi-poste, pour la cuisine et le service en salle qui peut accueillir entre 40 et 50 couverts.

Au menu, produits frais et locaux : la viande provient notamment de la boucherie Lajarrige, les truites de l'élevage du Moulin de Romanange, le fromage et la tome du GAEC Lafon ou de chez Jean Paul Ausset. De bon produits pour concocter les spécialités de Sylvie comme la truite au lard, la truffade, l'entrecôte Salers ou les cuisses de grenouilles.



Lors de l'investissement des lieux, la salle était garnie de tables, chaises et les chambres de lits, armoires et matelas.

La maîtresse de maison a donc entièrement pensé la décoration de la salle de restaurant, des chambres, des espaces de repos, et de la salle commune. Un rendu à la fois moderne et ancien grâce aux nombreuses petites touches élégantes, discrètes mais donnant à l'ensemble tout son charme.

N'hésitez pas à réserver vos plats au 04.71.40.60.28 et à consulter les menus sur la page Facebook de l'auberge du Pont.

Pour information, en temps normal, reprenez les heures d'ouverture de l'Auberge du Pont :

Lundi : Fermé

Mardi : 8h – 18 h

Mercredi : 8h – 18 h

Jeudi : 8h – 18 h

Vendredi : 8h – 22 h

Samedi : 8h – 23 h

Dimanche : 8h – 18 h

L'école de Saint Chamant

Petit clin d'œil à l'école de Saint Chamant qui accueille quelques enfants de la commune de St Projet de Salers.

Les effectifs sont de 27 élèves, allant de la petite section (PS) au CM2 qui sont répartis en deux classes :

- La classe des PS au CP : avec 11 élèves
- La classe des CE1 au CM2 avec 16 élèves.



Photo de groupe de l'école (octobre 2021).

Concernant le personnel de l'école, nous retrouvons :

- Mélanie Bardon enseignante maternelle qui assure aussi la direction de l'école (remplacée temporairement par Laura Bénézit le temps du congés maternité de Mme Bardon),
- Anne Catherine Manry, enseignante qui assure la Direction par intérim jusqu'à la fin du congés maternité de Mme Bardon,
- Marie Pierre Vidal, cantinière et qui s'occupe du ménage de la classe des « grands »,
- Jean Laure Peschaud Chabret du Rieu, ATSEM et qui assure la garderie du matin et les TAP,
- Valérie Chassagne pour la garderie du soir et le ménage de la classe des maternelles.

Pendant le confinement total de Mars dernier, les élèves recevaient personnellement le travail à fournir, mais aussi des lectures pédagogiques, des concours et des jeux d'enquêtes.

Les familles ont reçu un soutien régulier de l'équipe enseignante et de la Municipalité, prenant fréquemment des nouvelles de l'adaptation de ce nouveau rythme de travail à la maison, pour éventuellement l'adapter.

Au retour en classe en juin pour certains, ou septembre pour tous, les enfants étaient très heureux de se retrouver ensemble, et beaucoup ont pris conscience que d'aller à l'École était une chance, un cadre adapté pour apprendre, et un environnement social et relationnel primordial.

A noter aussi que beaucoup de parents étaient ravis de la réouverture des écoles

Apprendre à nos propres enfants n'est pas si simple, c'est un vrai métier que d'aborder des notions d'apprentissage et de les faire assimiler, toutes matières confondues...

Pour l'année scolaire 2021/2022 et si les conditions sanitaires le permettent, plusieurs sorties et manifestations sont prévues comme :

- Participation aux spectacles et ateliers de la Communauté de Commune du Pays de Salers,
- Un spectacle musical pour les plus jeunes,
- Un spectacle et l'intervention en classe d'un comédien atteint de trisomie autour du sujet de la différence,
- Des activités en partenariat avec l'école de l'innovation de St Bonnet de Salers avec une thématique sur les robots,
- Des séances de piscine à partir de janvier de la GS au CE1.

Concernant l'APE (Association des Parents d'Elèves), le bureau a changé cette année avec :

- Pierre Picart qui occupe la présidence,
- Nathalia Noyer, trésorière,
- Sabine Vielzeuf, secrétaire.

Le collège de Saint Cernin

Le collège est lui aussi bien organisé, même gestion à distance pour les devoirs à rendre et le suivi



des cours pendant le confinement de Mars. Les professeurs étaient très présents par l'intermédiaire de l'ENT (Environnement Numérique de Travail), et des classes virtuelles étaient programmées régulièrement, ce qui permettait aux élèves de garder un lien avec leur classe et de parler en direct aux enseignants pour le rendu du travail ou les notions non comprises.

Une chaîne dansée a été proposée pendant le confinement sur le thème de la Liberté, où les élèves devaient se filmer et s'exprimer sur ce thème par la danse, sur la musique de leur choix, seul ou en fratrie.

Beaucoup ont participé, les vidéos ensuite envoyées au professeur d'EPS ont été montées pour en faire un petit film poétique.

En décembre, les collégiens ont pris part au « Challenge Jérusalem », (musique de Master KG). Il s'agit d'une chorégraphie collective, à l'initiative du professeur d'EPS ou chacun s'est exercé à la



maison pour apprendre les pas (via un tutoriel envoyé), afin de se synchroniser en groupe lors des séances de sport.

Beau projet fédérateur car cette fois-ci le collège entier a pu participer, même certains enseignants et membres de la vie scolaire.

Ce projet avait pour but de diversifier la pratique sportive, car distance oblige, beaucoup d'activités en EPS ont été interdites.

La chorégraphie devait se faire sur le stade de la commune de St Cernin, mais la préfecture n'a pas donné l'autorisation vu qu'il s'agissait d'un rassemblement, alors, avec autant de motivation, la production a eu lieu dans la cour du collège.

Un petit film de 4 min réalisé par François Lesca a été tourné au collège Henri Mondor de St Cernin, présentant les lieux, la commune, avec quelques séquences du Challenge danse. Il est visible en ligne sur la chaîne YouTube du Collège.

Avant les vacances de Février, les élèves sont partis au Col de Légal, pour des après-midi raquettes. La neige et le soleil étaient au rendez-vous, de quoi s'oxygéner pendant cette période compliquée pour les ados.

Plusieurs pratiques sportives ont été suspendues, par mesures de distanciation, les élèves font donc du badminton, du demi-fond, et des tables de ping-pong ont été installées au gymnase, en partenariat avec le club de Naucelles.

Les élèves de troisième participeront au 11^{ème} Forum des Métiers et des Formations mais en mode virtuel cette année !

Un lien leur a été transmis pour s'inscrire et ainsi bénéficier pendant 2 jours à l'accès aux stands des établissements scolaires du secondaire, des établissements du supérieur et à ceux proposés par des entreprises du Cantal.

Les élèves et les familles pourront communiquer avec les exposants via le Tchat direct ou des rendez-vous en visio, ou assister à distance à des conférences proposées par les établissements.

De quoi malgré les circonstances, se renseigner et optimiser leur orientation...

Un anniversaire pas comme les autres...



Le 27 octobre dernier, Justine Philippe originaire du village de Conches a fêté ses 100 ans !

Pour l'occasion, le Conseil Municipal a offert un beau bouquet à notre doyenne.

Des cours de yoga

Depuis le mois de juin 2021, des cours de yoga sont proposés par Mme Christiane MARTINEZ à la salle polyvalente de Saint Projet de Salers.

Ces derniers jours, le planning a été un peu modifié, cependant les cours restent une très agréable initiative.

Pour les connaisseurs, le yoga que propose Christiane est fondé sur la méthode BKS IYENGAR, une icône du yoga. Lors des séances, plusieurs postures sont pratiquées. Les bénéfices de ces postures



sur le corps et le mental sont nombreux. Elles impliquent des mouvements d'allongement, de torsion, et de flexion qui entretiennent la souplesse de la colonne vertébrale, réveillent les articulations et les muscles. De plus, les organes et les glandes s'en trouvent eux aussi dynamisés. Le système digestif est à son tour, stimulé, le diaphragme thoracique s'ouvre, la circulation sanguine s'améliore et le système nerveux s'apaise. Le yoga nous enseigne notamment la patience, l'humilité et

une meilleure compréhension de nous-mêmes. Ces postures favorisent également la mémoire, la

concentration, la volonté et la bonne santé. On peut dire que leur valeur est très importante pour la santé du corps, de l'âme et de l'esprit. C'est aussi une technique idéale pour prévenir des maladies physiques et mentales !

Pour plus d'informations sur les cours de yoga à St Projet de Salers, vous pouvez contacter Mme Christiane Martinez aux coordonnées suivantes :

✉ kryss777@hotmail.fr

☎ 06 89 53 48 89

Colis de Noel

Comme chaque année, une cinquantaine de colis de Noel ont été offert aux habitants de St Projet de Salers



de Salers (plus de 62 ans, inscrit sur les listes électorales, résident permanent sur la commune). Ces colis d'une valeur d'environ 50 € sont composés d'une bouteille de Champagne, boîte de chocolat, gâteaux, marrons...

Site Internet de Saint Projet de Salers

Le site Internet de la commune de Saint Projet de Salers est en train d'évoluer et de se moderniser. Datant de plusieurs années, l'actuel site ne répondait plus aux besoins des internautes (manque de fonctionnalités, problèmes d'affichage et de mises à jour, etc...).

Un nouveau site est donc en cours de réalisation par la société Webstage basée à St Martin Valmeroux.

Ainsi, prochainement, ce nouveau site accessible via une nouvelle adresse ne manquera pas de



mettre en avant la commune que ce soit d'un point de vue pratique (actualités, horaires d'ouverture des différents établissements...) mais aussi touristique.

A très bientôt sur cette nouvelle adresse : www.st-projet-de-salers.fr

Mairie de Saint-Projet-de-Salers

Saint-Projet-de-Salers Histoire du village La municipalité Informations pratiques Contact

Mairie de Saint-Projet-de-Salers

Le village de Saint-Projet-de-Salers

Le village de Saint-Projet-de-Salers est situé dans la région des Monts du Cantal à mi-distance entre Aurillac et Mauriac.

Il est traversé par la rivière la Bertrande et dominé d'un côté par le Puy Chavaroche culminant à 1739 mètres et de l'autre côté par la barrière rocheuse de Cabrespine et le col de Légal (1231 mètres).

Le village de Saint-Projet-de-Salers offre ainsi un cadre exceptionnel au cœur des volcans d'Auvergne.

La Caravane Madame

Soutenu par la commune, la Caravane Madame est un itinéraire de randonnée à vocation équestre, avec entre autres la mise en place de « La Route d'Artagnan » qui part du département du Gers (Lupiac) et qui va jusqu'à Maastricht aux Pays Bas.

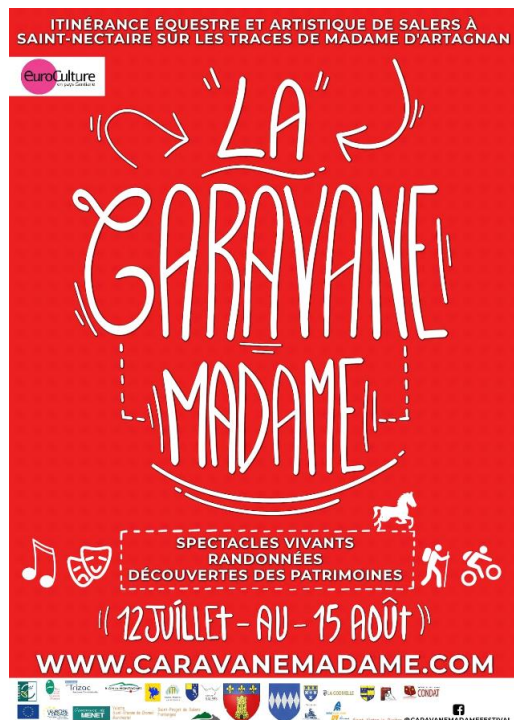
Ce Festival et sa Caravane équestre parcourent entre autres une boucle de 200 km (St Nectaire – Salers - St Nectaire) et traversent 21 communes, dont St Projet de Salers via le Col de Légal.

La commune s'est engagée à la conservation du caractère public, a ouvert des chemins ruraux empruntés par l'itinéraire, et a approuvé l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées du tracé proposé, soutenant ainsi cette initiative

Le festival a proposé du 13 juillet au 15 août 2021 une série de manifestations et spectacles éclectiques dans les villages étapes traversés entre Salers et St Nectaire

Une cavalerie intégrée au festival et pouvant être rejointe par des cavaliers indépendants et ceux des centres équestres d'Auvergne a suivi le parcours de village en village

La vocation de la Route de Madame d'Artagnan est de mettre en valeur les patrimoines, naturels, bâtis, paysagers, historiques et culturels ; et de relier les différents territoires d'Europe, du Gers et



de Lupiac (ville de naissance de d'Artagnan) jusqu'à Maastricht par quatre grandes voies dont l'une, « la Route Madame » traverse le Massif Central et l'Auvergne. Les itinéraires ont été aménagés et balisés de façon à permettre le sport de loisir (randonnée équestre, pédestre et Vélo Tout Terrain), ainsi que des activités de découverte culturelles avec la mise en place de spectacles et animations tout au long du parcours, visant à promouvoir les valeurs humanistes, la citoyenneté, la diversité et la variété des richesses culturelles de l'Union Européenne

A chaque étape, les manifestations étaient développées en concertation avec les acteurs de la vie du village (conseil municipal, comité des fêtes, association sportive et culturelle ou sauvegarde du patrimoine etc..) et en partenariat avec des initiatives existantes chaque fois que cela était possible.

Nouveau véhicule communal

Depuis juin 2020, notre employé communal, Patrick Laporte bénéficie d'un nouveau véhicule. En effet, le vieux Citroën C15 n'était plus en capacité d'être reçu au contrôle technique...

Notre choix s'est tourné vers un véhicule d'occasion, un Renault Kangoo (60 000 km – modèle 2014) pour un montant de 10 000 €.

Une peinture sur la place

Vous avez sûrement remarqué la peinture récemment installée sur la place du village.

Il s'agit d'un tableau peint sur châssis en bois offert par Véronique (locataire de la Tour), installé par notre cantonnier Patrick.



Arrivée depuis plus de 2 ans maintenant, Véronique passe de nombreuses heures pour s'adonner à l'une de ses passions : la peinture. Son tableau représente plusieurs vues de la commune et caractéristiques locales telles que les montagnes, vaches Salers ou gentianes.

Elle s'est inspirée de cartes postales ancienne d'Auvergne pour y dégager authenticité des personnages, costumes, et aussi de photographies pour y représenter le plus fidèlement possible le bâti. Son idée de vouloir égayer la place en y représentant les aspects typiques a été immédiatement bien reçue. Véronique a passé plusieurs mois à réaliser ce tableau, elle est autodidacte et trouve son inspiration parmi quelques peintres célèbres, mais surtout au travers du paysage qui nous entoure et du calme qu'il émane.

Dans sa région d'origine, l'Oise, elle a participé à de nombreuses expositions, y a reçu plusieurs prix dont un Premier Prix à Pont St Maxence.

D'autres projets de réalisation sont en cours, notamment celui d'un Jeu de Piste, à propos des monuments à découvrir, une carte réseau des producteurs et spots inédits de la vallée, ainsi qu'une série de personnages peints réalisée à partir de pots en terre cuite.

Ces productions seront à la fois pour orner la vallée, mettre en valeur ce qu'elle détient en matière de bâti ou de savoir-faire, à la fois pour les habitants et les touristes de passage.

Autre passion en plus de la peinture, ou la décoration à partir d'objets usuels, Véronique dessine. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle pour toutes précisions relatives à ses fabrications, des commandes sont même possible pour peintures, portraits, natures mortes ou animaux.

L'Abbé Joly et la Paroisse Saint-Jean-XXIII en Pays de Salers



La paroisse St-Jean XXIII du Pays de Salers compte 13 clochers. Immense travail pour le nouvel abbé Patrick Joly, qui est arrivé en septembre 2020 au presbytère de St Martin Valmeroux.

Il connaît bien le Cantal car il a été Vicaire à Mauriac, en fonction dans la vallée du Mars, Anglards de Salers, St Mamet ou encore en Châtaigneraie.

C'est avec joie qu'il prend soin des fidèles du Pays de Salers car il y a reçu un très bon accueil, ce qui l'encourage à se dévouer pour poursuivre la dynamique instaurée par ses prédécesseurs.

Il a célébré sa première messe en l'Église de St Projet de Salers pour la nuit de Noël 2020, évènement sacré largement soutenu par les habitants de la vallée, au grand plaisir de l'abbé qui a pu faire connaissance avec de nombreux fidèles, ou revoir certains d'entre eux qu'il connaissait déjà grâce à son parcours Cantalien.

Il invite chaleureusement tous ceux qui voudraient partager un moment de discussion ou faire connaissance.

Les enfants sont également invités à s'inscrire au catéchisme, moment spirituel à destination des plus jeunes dans un cadre convivial, ludique et culturel.

N'hésitez pas à le contacter, il se fera un plaisir de vous expliquer les horaires, lieux et autres modalités.



Contact :

Abbé Patrick Joly

10, place de la Halle

15140 St Martin Valmeroux

Tél. 04.71.69.20.63

Courriel : paroissevalmeroux@gmail.com

Enquête pastorale sur les estives

En 2020, la commune de Saint Projet de Salers a fait l'objet d'une enquête pastorale au sujet de ses terres d'estive.



Cette enquête menée par Auvergne Estives en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne avait pour but de localiser les surfaces pastorales et leurs modes de gestion (effectifs des troupeaux pâturant, types de propriété, utilisateurs pastoraux...) et de recueillir les attentes des utilisateurs.

Pour se faire, des personnes ressources (agriculteurs, élus ...) connaissant bien les territoires et les questions pastorales se sont réunies sur les communes enquêtées.

Nous avons donc sollicité l'aide de Michel Monteil, Alain Rouchy, Pierre Lafon... L'ambition de ce travail est d'aboutir à un panorama représentatif du « pastoralisme » sur les Volcans d'Auvergne, exprimant toute la diversité des systèmes d'élevage valorisant par le pâturage des ressources fourragères spontanées, et d'identifier ses besoins.

Cet état des lieux permettra notamment d'affiner les contours d'un programme d'actions en cours d'élaboration sur ce territoire et d'engager des actions spécifiques de reconquête pastorale. Menée selon la méthodologie « Enquête Pastorale » développée dans les Alpes, cette étude assurera également d'avoir des données harmonisées à l'échelle de la région et des massifs. Cette action est financée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et par l'appel à projets Massif central « Territoires à agricultures positives », en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Syndicat Mixte du Puy Mary.



Crédit photo : PNRVA

Recensement des habitants de la commune

Notre commune a fait l'objet d'un recensement en Janvier 2020, et c'est notre adjoint Jeremy Las-seux qui s'en est chargé, parcourant toute la commune, souvent sous la neige afin de rencontrer le maximum d'habitants et récolter toutes les informations nécessaires à cette étude nationale.


Les habitants lui ont réservé un très bon accueil, malgré parfois les heures de passage pour réussir à rencontrer tout le monde ou le retard dû aux conditions météorologiques.

L'évolution du nombre d'habitants de la commune de St Projet de Salers est connue et répertoriée officiellement depuis 1793.

Le recensement, autrefois appelé « le dénombrement » est plus ancien en France, ce n'était d'ailleurs pas un véritable recensement de la population mais de « feux fiscaux », toujours limité à une portion du territoire français.

HISTOIRE DES RECENSEMENTS EN FRANCE:

Ils étaient déjà pratiqués dans les civilisations anciennes.

 Charlemagne ordonne l'inventaire des sujets de plus de 12 ans en 786


En 1328, Philippe VI de Valois demande un « état des paroisses et des feux de baillages »

19 millions de Français.

Fin du 15ème siècle : nouveau recensement de population sous Charles VIII,


 Sous le règne de Louis XIV, un essai de recensement est organisé, mais faute de directives claires, les résultats ont été très partiels.

Vauban et plus tard Turgot semblent avoir vite perçu les possibilités scientifiques des recensements, notamment pour des études économiques et sociales



En 1801, Bonaparte met en place le premier recensement de l'ère moderne

33 millions de Français



Autrefois les listes étaient nominatives, autant dire que le recenseur de la commune de St Projet a eu bien du travail à recenser à la plume les 1110 habitants présents en 1836 !

Le recensement moderne au niveau national est celui instauré par Lucien Bonaparte en 1801, et effectué tous les 5 ans, avec la fin des listes nominatives obligatoires en 1946, pour cause la charge financière que ce travail représentait.

En effet, il fallait dresser à la main selon un tableau lisible réalisé par l'agent recenseur la liste entière de la population, en commençant par le bourg, le centre du village, les hameaux alentours parfois lointains, et faire y figurer âge, nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale (célibataire, marié, divorcé, veuf), position à l'intérieur du ménage (épouse, fils, fille, ascendant...) et profession, sans oublier l'ordre alphabétique des patronymes.

Les statistiques sont confiées à l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

Pas moins de 350 articles de lois ou codes se référant au recensement, par exemple pour l'organisation des élections municipales, la répartition de la dotation globale de fonctionnement, la répartition des services de santé ou certaines politiques de prévention et gestion des risques.

Le recensement est effectué tous les 5 ans avec 2 exceptions : celui de 1871 à eu lieu en 1872, et celui de 1916 n'a jamais été réalisé. Et 2021 a été supprimé à cause de la pandémie mais ne concerne pas la commune de St Projet.

A l'issue du dernier recensement de St Projet de Salers, nous sommes donc 139 habitants dont 4 personnes comptées à part (étudiants).

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	125	100,0	127	100,0	136	100,0
0 à 14 ans	23	18,3	21	16,7	11	8,3
15 à 29 ans	6	4,8	11	8,7	17	12,8
30 à 44 ans	25	19,8	20	15,9	15	11,3
45 à 59 ans	31	24,6	31	24,6	36	26,3
60 à 74 ans	27	21,4	32	25,4	37	27,1
75 ans ou plus	14	11,1	11	8,7	19	14,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-15208>

Source : Archives départementales.

Encore et toujours, le tri de nos déchets...

N'oublions pas : « Trier ses déchets, c'est limiter le coût du traitement de nos ordures ménagères et les valoriser ».



En les triant, ces déchets trouvent une seconde vie et peuvent servir à réaliser de nouveaux objets comme des bouteilles, des cartons, etc...

Continuons donc à trier l'ensemble de nos déchets grâce aux colonnes de tri présentes sur la commune ou en utilisant les déchetteries du territoire à notre disposition, déchetterie de St Cernin, des 4 routes de Salers ou encore de Pleaux.

Horaires d'ouverture des déchetteries : de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 9h30 à 12 h le samedi.

Informations diverses...

- Distribution des sacs poubelles : 2 rouleaux par foyer/an.
Ceux-ci sont à réclamer auprès du secrétariat de Mairie en août et septembre de préférence.
- Il existe des programmes d'aide pour les personnes âgées qui souhaitent rénover leur salle de bain en douche par exemple, ainsi que des programmes de rénovation de l'habitat pour les agriculteurs.
Plus d'informations auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ou sur <http://www.cantal.gouv.fr/l-anah-et-la-rehabilitation-de-logements-privés-r47.html>
- Pour les personnes intéressées, un dépôt de la bibliothèque départementale existe à la mairie. Il est possible de réserver des livres en ligne de chez soi sur le site du département avec une livraison toutes les 6 semaines environ.
<https://culture.cantal.fr/mediatheque/offre-culturelle>
- Frais de transport scolaire : Merci de faire la demande de participation aux frais de transport scolaire de vos enfants (Ecole primaire, collège, lycée) en mairie.
Une participation à hauteur des 2/3 du coût est prise en charge par la commune.
- Demande d'urbanisme :
La mairie peut recevoir les demandes par voie dématérialisée à l'adresse :
Urbanisme.stprojetdesalers@orange.fr
Pour préparer vos dossiers, merci d'utiliser le lien vers la plateforme AD'AU (Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme).
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Vente de deux maisons communales

Comme vous devez tous le savoir, la commune de Saint Projet de Salers s'est séparée de deux biens communaux.

Ces deux habitations ont été achetées par leurs locataires qui les occupaient depuis plus ou moins longtemps.

- Les Ecoles au lieu-dit Saint Georges par Bruno Faure et Marie Pierre Bénézet, pour un montant de 100 000 €.

- La maison de la Cure dans le bourg par Jérémy Lasseux et Romain Wilhem, pour un montant de 70 000 €.

Ces deux habitations ont et font l'objet de travaux de rénovation.

Les travaux du village

Les autres travaux de la commune

➤ Enrochement à La Roierie



Suite la fragilisation du mur de soutènement sous la route, un enrochement a été fait sur la route menant dans le village de la Roierie.

C'est l'entreprise Kermès qui s'est occupée de réaliser les travaux pour un montant de 5 850 €.

➤ Enrochement à Bonnaves

Sur le chemin menant au Pont des Chèvres après le village de Bonnaves, là aussi un enrochement a dû être réalisé. En effet, le chemin s'était éboulé sur plusieurs mètres et rendait son utilisation particulièrement dangereuse.

Les travaux ont aussi été réalisés par l'entreprise Kermès pour 9 360 €.

➤ Elagage d'arbres

Alain Rouchy, Patrick Charles avec l'aide de Patrick Laporte se sont occupés de tailler plusieurs branches d'arbres qui venaient gêner le passage des véhicules sur quelques routes de la commune.

C'est notamment le cas au niveau de la Persuyre, Levert, Le Bousquet et Lapeyre St Dolus. Pour réaliser cette opération, la commune avait loué un camion nacelle.

Dans le bourg également, les sapins à proximité de l'église ont récemment été taillés.

➤ Passage de l'épaveuse sur les bas cotés

Cet été, le camion de la commune n'était pas disponible suite à un problème mécanique. Il n'était donc pas possible de passer l'épaveuse sur les fossés des routes communales.

Nous avons donc dû faire appel à de l'aide pour entretenir les bas-côtés des routes et notamment la fauche de l'herbe sur les bordures.

Laurent Gaillard pour un premier passage avec son tracteur, puis l'employé municipal de la

commune de Saint Chamant et enfin pour un dernier passage, le cantonnier du Fau sont venus en aide à la commune.

Accompagnés par Patrick Laporte, ces précieuses aides nous ont permis de maîtriser la pousse de l'herbe sur les bas cotés. Un grand merci à eux !

➤ Marches dans le cimetière

En équipe, Patrick Charles, Alain Rouchy et Patrick Laporte ont refait quelques marches d'escalier dans le cimetière.

➤ Remise en état d'un chemin à Conches et à la Roche

Fortement dégradé par la pluie et les orages, le chemin partant de la ferme de Conches vers la Pradelle a dû être repris. L'entreprise de TP Barbet a réalisé les travaux pour un montant de 2 500 € avec une participation à hauteur de 1 000 € par le GAEC de Conches qui en est le principal utilisateur.

Concernant le chemin menant à la Roche depuis le Col de Saint Georges, un remblai de carrière a été apporté pour renforcer le chemin au niveau du virage. L'entreprise Barbet s'est occupée de l'étaler pour un montant de 450 €.

➤ Rénovation d'un appartement

Suite au départ du village de Marcelle Chauvet, l'appartement qu'elle occupait depuis de longues années a été libéré.



Quelques travaux de rafraîchissement ont été fait afin de pouvoir le remettre en location. Travaux de peintures, tapisserie, chauffage, sol et remise en état ont été effectué par l'entreprise Ribes-Tous-Travaux pour un montant de 9 926.50 € HT.

Aujourd'hui, l'appartement de 40 m² est disponible à la location pour un loyer mensuel de 200 €.

Les associations du village

Le Comité des Fêtes

En dépit d'une année plutôt calme d'un point de vue événementiel suite à la pandémie du Covid-19, l'année 2021 a été pour le Comité des Fêtes de Saint-Projet-de-Salers une année de changement puisque son bureau a été remanié.

L'occasion de vous le présenter :

Président : Laporte Mathieu

Vice-Présidente : Lafon Audrey

Trésorière : Benezet Marie-Pierre

Vice-Trésorier : Dracon Jean

Secrétaire : Dracon Émilie

Vice-Secrétaire : Laporte Fabienne

De nouveaux membres, inventifs et pleins de bonne volonté, se sont également joints à l'effectif permettant ainsi d'envisager de nouveaux événements sur la commune de Saint-Projet-de-Salers.

Son président ainsi que toute l'équipe du Comité des Fêtes remercient tout particulièrement Gilles Lafon pour toutes ces années de dévouement à la présidence de ce groupe de bénévoles.

Freinés par les restrictions mises en place par le gouvernement, les événements prévus pour l'été 2021 et notamment la Soirée Auvergnate en collaboration avec l'Auberge du Pont sont reportés à 2022.

Le comité des fêtes réfléchit activement à de nouvelles manifestations qui ne seront malheureusement possibles que sous certaines conditions sanitaires.

L'association de Chasse, ACCA



(Propos de J.L Balesier – Président de l'association de chasse de St Projet)

« Quelle saison « hors du commun »,

Un été très sec, comme il faudra certainement s'y habituer, un automne plus humide que les années passées, ponctué en décembre par des chutes de neige records juste pour nous rappeler que nous sommes bien dans une région de montagnes et que l'hiver y trouvera toujours sa place ; tout ça sous les contraintes d'une pandémie inexplicable encore à ce jour qui aura fait couler beaucoup d'encre et laissera des traces indélébiles.

Après un premier confinement au printemps, voilà qu'un deuxième a considérablement écourté la saison par la clôture prématurée de la chasse aux petits gibiers dont le lièvre.

Seule la chasse au grand gibier était autorisée avec des mesures sanitaires strictes qui perdurent encore ...

Nous avons donc fait preuve d'abnégation et de détermination pour mener à bien nos rôles respectifs au sein de l'association. Un grand merci à tous et à monsieur le maire pour leur implication sans faille.

La distanciation physique n'a pas altéré du tout l'amitié et le plaisir de se retrouver pour une battue, bien au contraire.

Les prélèvements ne resteront pas bien entendu dans le livre des records, mais il régnait une ambiance apaisée qui contrastait avec toutes ces interventions de personnalités plus savantes les unes que les autres dans les médias et ça faisait un bien fou !

Contrairement au haut Cantal, où les animaux ont souffert de ces chutes de neige, le secteur de St Projet a abrité beaucoup de cervidés car ils y trouvaient là pitance autres que résineux.

Les quelques animaux prélevés attestaient d'une très bonne santé.

Nous avons remarqué également début janvier des faisans vers le Bousquet et au-dessus de Prallat, tout fringant sous le soleil malgré près d'un mètre de neige.

Notre association comme d'autres est faite de gens dont certains marquent plus que d'autres leurs passages

Comment ne pas rendre un hommage appuyé à Elie et André qui nous ont quittés tout récemment.

Le premier parti rejoindre ses salers sur un tout autre pâturage et le deuxième peut être sur un poste « clé » à l'affût de toutes sortes d'animaux et de cette nature qu'il connaissait comme personne. Deux caractères bien trempés comme on les aime et qui vont beaucoup nous manquer.

Ceci étant dit, nous avons tous hâte de la prochaine saison, de revivre pleinement notre passion et de la partager dans des conditions normales et ce n'est pas un rêve.

Et quand bien même, rêver c'est informer l'avenir et l'avenir c'est toujours un moment de plus...

Bien à vous. »

Etat civil



Naissances

Monteil Rose, née le 27/06/2020

Décès

Danguiral Bernard, le 16/03/2020

Laporte Bernadette, le 16/03/2020

Dubois Guy, le 26/09/2020

Lajarrige Pierre, le 3/12/2021

Mariages

De Saint Just d'Autingues Wallerand et Betegnies Nathalie, le 25/07/2020

Nouveaux arrivants (depuis dernière édition)

Le Deunf Jean Yves au bourg Chez Mme Bétaille,

Farineau Jean et Marianne à St Georges – résidence secondaire,

Pasquet Estelle à Conches,

Mme Laygues à Conches - résidence secondaire,

De Saint Just d'Autingues Wallerand et Nathalie à Conches,

Lecaplain Dominique et Anita au Roc,

Heulin Yoann à Viellespèze,

Boigaud Nicolas à St Georges,

Le Tarnec Laurent à Boudou,

M et Mme Lavergne à Levert,

Naudin Jean-Luc à Viellespèze.

Vie pratique

Secrétariat de Mairie

Les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h (Ouvert au public)
Mr le Maire reçoit sur rendez-vous - Tél. 04 71 69 23 57
mairie.stprojetdesalers@orange.fr - www.st-projet-de-salers.fr

Epicerie de St Projet de Salers

LACROIX Dorothée et Gilles
Le Bourg - 15140 Saint Projet de Salers
Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 17h à 19 h
Ouverture le dimanche de 9h à 12h
Tél. 04.71.68.54.88 (Pour les commandes de pain)

Auberge du Col de Légal

RIGAUDIERE Marie Josée
Le Col de Légal - 15140 Saint Projet de Salers
Ouvert les weekends, pendant les vacances scolaires et tous les jours en période estivale
Tél. 04.71.68.16.79

Auberge du Pont Chez Sylvie

LAJARRIGE Sylvie
Le Bourg- 15140 Saint Projet de Salers
Ouvert du lundi au dimanche
Tél. 04.71.40.60.28
www.auberge-saint-projet.fr

Foyer du col de Légal

JEUSSET Frédéric
Col de Légal – 15140 Saint Projet de Salers
Tél. 06.26.28.75.28/04.71.67.30.66
contact.legal1231@gmail.com
<https://www.gite-coldelegal.com/>